

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/M0/CIPM/C-TIB/2023 DU 16/06/2023 ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TIBATI

1. Objet

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Consultation pour l'acquisition d'un VEHICULE PICK UP 4X4 pour le compte de la commune de Tibati.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent notamment l'acquisition d'un VEHICULE PICK UP 4X4 pour le compte de la commune de Tibati aux caractéristiques clés suivantes:

PICK-UP 4X4			
DETAIL MOTEUR			
Marque		Model	
Type	Pick-up	Couple maxi Nm/(tr/min)	350/1800-2800
Transmission	Manuel	Nombre de cylindres	4
carburant	Diesel	Puissance maxi (kW) à tr/mn	110/4000
Cylindrée (cm3)	1910	Puissance maxi (ch) à tr/mn	150/40000
CARROSSERIE			

Silhouette	Pick-up double cabine	Nombre de portes	4 portes
DIMENSIONS			
Garde au sol (mm)	235	Empattement (mm)	3180
Dimensions (Lxlxh)	5330x1963x1897		
TRANSMISSION			
Transmission	4X4 enclenchable manuellement	Différentiel Arrière	Avec blocage mécanique
POIDS/CAPACITES			
Capacité réservoir carburant (L)	80	Charge utile (kg)	1020
Poids à vide (kg)	2060	Nombre de place	5
Poids total autorisé en charge (kg)	3080		

3.Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel est de **Trente-cinq millions (35 000 000) FCFA** dont FEICOM Trente deux millions (32 000 000) et COMMUNE Trois millions (3 000 000) FCFA

4.Participation et origine

La participation à cette Demande à la concurrence est ouverte aux concessionnaires automobiles et entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

5.Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par les FEICOM et le Fonds Propres de la Commune de Tibati, Exercice 2023

Autorisation de dépense: N°
4222/L/FEICOM/DG/DIPDCTD/SDPAFP/CSEFP/KA

6.Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Tibati dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **60.000 (soixante mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Tibati,

7.Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard **le 19/07/2023 à 10 Heures** et devra porter la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°006/DC/MO/CIPM/C-TIB/2022 DU 16/06/2023, POUR L'ACQUISITION
D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE
TIBATI*

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet de Lettre Commande complété et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues au Secrétariat Général de la Mairie de Tibati aux date et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 19/07/2023 à 10 heures**

8. Délai de Livraison

Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution desdites prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de **60 jours**.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de **700 000 (sept cent mille) francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Tibati, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous

Date et heure d'ouverture des plis **Le 19/07/2023 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis **Mairie de Tibati**

11. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix quantifié dans l'offre
4. La pièce administrative non conforme et non régularisée

dans les 48 heures ;

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur

1. Un tableau comportant le bilan des Prestations sur deux années supérieur ou

égale à 30 millions par année ; oui/non

2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 30 millions oui/non

3. Les références de l'entreprise dans les prestations similaires ; oui/non

4. Service après-vente oui/non

5. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de "oui" à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour livrer le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48